	<b>DIRECTION TECHNIQUE PERSONNELS NAVIGANTS</b> <b>FORMULAIRE DU POLE LICENCES</b> <b>EXTENSION DE PRIVILEGES/LEVÉE DE RESTRICTION D'UNE</b> <b>QUALIFICATION D'INSTRUCTEUR PART-FCL</b>	Rév : 1.5	Page : 1/8 Validé le : 19/02/2016
---	---	--------------	---

### CONDITIONS GENERALES :


- Le règlement n°1178/2011 « AIRCREW » [<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Reglement-UE-no-1178-2011-modifie>] (notamment son annexe I Part-FCL).
- Veuillez noter que toute demande retournée non correctement renseignée, ou non accompagnée de tous les documents exigés par le présent formulaire entrainera un retard dans le traitement du dossier qui pourra être rejeté.
- Veuillez à remplir ce formulaire de manière claire et précise afin de permettre aux services des licences de gérer votre requête de manière plus efficace et plus rapide.
- Un candidat à une qualification d'instructeur sur une classe ou un type d'aéronef donné devra avoir effectué au moins 15h de vol en tant que pilote sur la classe ou le type (dont 7h maximum sur simulateur).
- **ATTENTION : Si l'instructeur/l'examineur ayant conduit l'évaluation de compétences (cf FCL.935) /le contrôle de compétences /la séance de supervision n'est pas titulaire d'une licence française, prière de fournir une copie de sa licence et/ou de l'autorisation d'examineur**
- Sections du formulaire à remplir selon les qualifications :

Si vous faites une demande concernant :	Vous devez compléter les sections :
Levée de restriction FI(A/H) supervisé	1, 2, 3, 4, 5, 6
Levée de restriction FI(S) supervisé	1, 2, 4, 5, 6
Extension de privilèges FI	1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10
Extension de privilèges CRI	1, 2, 3, 4, 5, 7
Extension de privilèges TRI	1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10
Extension de privilèges IRI	1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10
Extension de privilèges SFI	1, 2, 3, 4, 5, 9, 10
Extension de privilèges STI	1, 2, 3, 4, 8, 9, 10
Extension de privilèges MCCI	1, 2, 3, 4, 10

- Pièces à fournir :

	Copie du carnet de vol arrêté et de la licence recto/verso	Copie du compte-rendu du contrôle de compétences sur le type d'aéronef	Copie du compte-rendu de l'évaluation de compétences (cf FCL.935) et/ou de la séance de supervision	Copie du certificat d'approbation de l'ATO (si l'ATO n'est pas approuvée par la France)
Levée de restriction FI supervisé	✓	N/A	N/A	N/A
Extension de privilèges FI	✓	N/A	✓	✓
Extension de privilèges CRI	✓	N/A	N/A	N/A
Extension de privilèges TRI	✓	N/A	✓	✓
Extension de privilèges TRI SPH à MPH	✓	N/A	Eval. <u>Et</u> supervision	✓
Extension de privilèges IRI	✓	N/A	N/A	✓
Extension de privilèges SFI sauf extension SFI/SPA HPA Complexe MPO & SFI/MPA	N/A	✓	✓	✓
Extension de privilèges STI	N/A	✓	✓	✓
Extension de privilèges MCCI	N/A	N/A	✓	N/A

01FORMLIC

	<b>DIRECTION TECHNIQUE PERSONNELS NAVIGANTS</b> <b>FORMULAIRE DU POLE LICENCES</b> <b>EXTENSION DE PRIVILEGES/LEVÉE DE RESTRICTION D'UNE</b> <b>QUALIFICATION D'INSTRUCTEUR PART-FCL</b>	Rév : 1.5	Page : 2/8 Validé le : 19/02/2016
---	---	--------------	---

1. COORDONNEES DU NAVIGANT (à remplir par le candidat)			
Nom patronymique	<input type="checkbox"/> Mme	Nom d'usage (si différent du nom patronymique) :	
	<input type="checkbox"/> M		
Prénom(s)			Date de naissance
Adresse	Rue, avenue, blvd etc		
	Code postal		Commune
	Pays		
Téléphone	☎ :		☎ :
Courriel			

2. LICENCES JAR-FCL/PART-FCL DETENUES (à remplir par le candidat)			
Autorité de délivrance	Type de licence	Numéro de licence	Date de fin de validité de la licence (uniquement pour une licence JAR)

3. QUALIFICATIONS DE TYPE/CLASSE DETENUES (à remplir par le candidat)					
Qualification ou autorisation	Single-Pilot (SP) ou Multi-Pilot (MP)	Date du test	Préciser si le test a été effectué avec la section IR	Date de fin de validité	Nom et numéro de licence de l'examineur

4. QUALIFICATIONS D'INSTRUCTEURS DETENUES (à remplir par le candidat)			
Qualification ou autorisation d'instructeur	Date de prorogation ou de renouvellement	Date de fin de validité	Nom et numéro de licence de l'examineur
Veillez indiquer si une ou plusieurs de vos qualifications est restreinte (TRI FFS, TRI LIFUS, FI restreint...)			

5. CANDIDATURE (à remplir par le candidat)
Je voudrais étendre les privilèges de ma qualification d'instructeur FI conformément à la Part-FCL <sup>1</sup> : <input type="checkbox"/> FCL 910.FI(c) 1) 2) 3) Levée de la restriction conforme au FCL 910.FI(a)(b) <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(d) CPL <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(e) Vol de nuit <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(f) Remorquage <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(f) Vol acrobatique <input type="checkbox"/> Voltige (conformément aux arrêté 81) <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(g) IR <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(h) QT/QC SP ME (hors HPA complexe) <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(i) FI/CRI/STI/IRI <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(j)(1) MPL « habileté au pilotage essentielle » <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(j)(2) MPL « de base »
Je voudrais étendre les privilèges de ma qualification d'instructeur TRI conformément à la Part-FCL : <input type="checkbox"/> TRI FCL 910.TRI(b) (indiquer le type (Exemple : A320)) ..... <input type="checkbox"/> FCL 910.TRI(a) Levée de restriction FFS <input type="checkbox"/> FCL 910.TRI(a) Levée de restriction LIFUS <input type="checkbox"/> FCL.910.TRI(a) Extension de FFS à LIFUS <input type="checkbox"/> FCL.910.TRI(c)(1) et (2) Extension de SPH à MPH <input type="checkbox"/> FCL.905.TRI(c) (1) (2 <sup>ème</sup> alinéa) Extension au privilège TRI(SPA) sur QT HPAC SP en exploitation MPO [ <i>pour ce cas particulier, ne remplir que les sections 1, 2 &amp; 5 de ce formulaire</i> ], dater et signer la page 8.
Je voudrais étendre les privilèges de ma qualification d'instruction CRI conformément à la Part-FCL : <input type="checkbox"/> CRI FCL 905.CRI(a)(1) (indiquer le type ou la classe (Exemple : TBM)) ..... <input type="checkbox"/> FCL 905.CRI(a)(2) Remorquage <input type="checkbox"/> FCL 905.CRI(a)(2) Vol acrobatique
Je voudrais étendre les privilèges de ma qualification d'instruction IRI conformément à la Part-FCL : <input type="checkbox"/> FCL 905.IRI(b) MPL « de base »
Je voudrais étendre les privilèges de mon autorisation d'instruction SFI conformément à la Part-FCL : <input type="checkbox"/> FCL 910.SFI (indiquer le type) ..... <input type="checkbox"/> FCL 905.SFI/SPA b) 1 & 2 : HPA complexe MPO (condition : être MCCI(A) ou être ou avoir été TRI(A)) <input type="checkbox"/> FCL 905.SFI/MPA c) 3) : HPA complexe MPA (condition : être ou avoir été FI(A) ou IRI(A))


<sup>1</sup> Un FI restreint conformément au FCL.910.FI ne pourra prétendre aux extensions de privilèges hormis le vol de nuit, le remorquage et la voltige  
<sup>2</sup> Barrer les privilèges non concernés

<b>6. PRE-REQUIS ET EXPERIENCE (FI) (à remplir par le candidat)</b>				
	FI(A)	FI(H)	FI(S)	CRI
FI : Levée de restriction FI (FCL 910.FI(c))	<i>Au moins 100h d'instruction au vol sur avions ou TMG et avoir supervisé au moins 25 vols solos</i>  h d'instruction vols solos supervisés	<i>Au moins 100h d'instruction au vol sur hélicoptères et avoir supervisé au moins 25 exercices en vols solos</i>  h d'instruction vols solos supervisés	<i>Au moins 15h OU 50 décollages en instruction en vol couvrant la totalité du programme d'entraînement pour la délivrance d'une SPL</i>  h d'instruction décollages	
FI : Extension au privilège CPL (FCL 905.FI(d))	<i>Au moins 500h de vol</i> <i>Au moins 200h d'instruction au vol</i>  h de vol h d'instruction	<i>Au moins 500h de vol</i> <i>Au moins 200h d'instruction au vol</i>  h de vol h d'instruction		
FI : Extension au privilège vol de nuit (FCL 905.FI(e))	<i>- Détenir la qualification de vol de nuit Part-FCL dans la catégorie appropriée d'aéronef</i> <i>- Avoir démontré son aptitude à dispenser une instruction de nuit à un FI qualifié conformément au FCL.905(i)</i>		<input type="checkbox"/>	
FI : Extension au privilège de voltige conformément aux arrêtés 81	<i>Détenir la qualification voltige avancée</i>  <input type="checkbox"/>			
FI : Extension au privilège remorquage/vol acrobatique (FCL 905.FI(f))	<i>Détenir la qualification remorquage/vol acrobatique</i> Nom et numéro de licence du FI ayant vérifié la capacité à instruire le remorquage/vol acrobatique :			
FI : Extension au privilège IR (FCL 905.FI(g))	<i>200h de vol en IFR dont un maximum de 50h aux instruments au sol dans un simulateur</i> <i>Avoir suivi le cours de formation IRI et réussi une évaluation de compétences pour l'IRI</i> <i>Extension FI(A) IR ME : Posséder ou avoir possédé un CRI</i> <i>Extension FI(H) IR ME : Posséder ou avoir posséder un TRI</i>  h de vol en IFR (dont h en simulateur)			
FI : Extension à une autre QT/QC monopilote multimoteurs à l'exception des HPA complexes (FCL 905.FI(h))	<i>Au moins 500 h de vol sur avions</i> <i>Dont 30h de vol en tant que PIC</i>  h de vol h de vol en tant que PIC	<i>Au moins 500h (dont 100h en tant que CDB sur hélicoptères monopilotes multimoteurs)</i>  h de vol (dont h en tant que CDB sur hélicoptères monopilotes multimoteurs)		
		<i>Au moins 2h d'instruction en vol sous la supervision d'un TRI(H)</i>  h d'instruction Nom et numéro de licence du FI ayant vérifié la capacité à instruire		
FI : Extension aux privilèges FI/TRI/CRI/STI/MI (FCL 905.FI(i))	<i>Au moins 500h d'instruction au vol dans la catégorie d'aéronef approprié</i> <i>Avoir réussi une évaluation de compétences</i>  h d'instruction			
FI : Extension de privilèges MPL (FCL 905.FI(j))	<i>MPL « habileté de pilotage essentielle » : Au moins 500h de vol sur avions dont 200h d'instruction au vol</i> <i>MPL « de base » : 1500h de vol en exploitations en équipages multipilotes<sup>3</sup></i>  h de vol h d'instruction h de vol en exploitations en équipages multipilotes			

<sup>3</sup> Si le candidat possède les privilèges CPL et IR (FCL 905.FI(d) et (g)), il peut remplacer son expérience par l'exécution d'un cours structuré conformément à l'article FCL 905.FI(j)(3).

7. PRE-REQUIS ET EXPERIENCE (CRI) (à remplir par le candidat)	
CRI : Extension à une autre classe/type	<p><i>Au moins 15h de vol en tant que PIC sur avions et 1 vol d'entraînement en siège de droite sous la supervision d'un autre CRI ou FI dans les 12 derniers mois (copie pages du carnet de vol).</i></p> <p style="text-align: right;">h de vol en tant que PIC</p>


8. PRE-REQUIS ET EXPERIENCE (TRI/IRI/STI) (à remplir par le candidat)				
	TRI		IRI	STI
	TRI(A)	TRI(H)		
TRI : Extension à un autre type (FCL 910.TRI(b) et (c))	<p><i>Au moins 15 étapes comportant des atterrissages et des décollages, dont 7 peuvent avoir été effectuées sur FFS</i></p> <p>étapes dont FFS sur</p>	<p><i>Au moins 2h d'instruction en vol sous la supervision d'un TRI(H)</i></p> <p>h d'instruction</p> <p>Nom et numéro de licence du TRI(H) ayant supervisé l'instruction :</p>		
TRI : Extension de SPH à MPH (FCL 910.TRI (c)(2))		<p><i>100h de vol en exploitation multipilotes sur le type</i></p> <p>h de vol</p>		
IRI : Extension au privilège MPL « de base » (FCL 905.IRI(b))			<p><i>Au moins 1500h de vol en opération multipilotes</i></p> <p>h de vol</p> <p><input type="checkbox"/> IR ME</p>	
STI : Extension à un autre FSTD (FCL.910.STI(b))				<p><i>Avoir réussi un contrôle de compétences sur le simulateur représentant le type</i></p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></p>

	<b>DIRECTION TECHNIQUE PERSONNELS NAVIGANTS</b> <b>FORMULAIRE DU POLE LICENCES</b> <b>EXTENSION DE PRIVILEGES/LEVÉE DE RESTRICTION D'UNE</b> <b>QUALIFICATION D'INSTRUCTEUR PART-FCL</b>	Rév : 1.5	Page : 6/8 Validé le : 19/02/2016
---	---	--------------	---

<b>9. CERTIFICAT D'APPROBATION DE COURS DE FORMATION (à remplir par l'ATO)</b>	
Je certifie que (Nom) ..... a complété avec succès conformément à la Part-FCL le cours de formation pour les privilèges suivants :	
i) Extension de privilèges pour la qualification Flight Instructor FI à savoir :	
<input type="checkbox"/> FCL 905.FI(g) EIR ou IR monomoteur ( <b>cours IRI</b> ) <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(h) SP ME ( <b>cours CRI</b> ) <input type="checkbox"/> FCL 905.FI(g) EIR ou IR multimoteurs ( <b>cours IRI + cours CRI</b> ) <input type="checkbox"/> FCL.905.FI(j)(3) MCC « de base » (si le candidat ne possède pas 1500h de vol en exploitations multipilotes)	
ii) Extension de privilèges pour la qualification Type Rating Instructor TRI :	
<input type="checkbox"/> FCL 910.TRI(b) (indiquer le privilège) ..... <input type="checkbox"/> FCL 910.TRI(a) FFS à LIFUS <input type="checkbox"/> FCL 910.TRI(a) FFS à TRI complet <input type="checkbox"/> FCL 910.TRI(a) LIFUS à TRI complet	
iii) Extension de privilèges pour la qualification Type Rating Instructor TRI SPH à un TRI MPH :	
<input type="checkbox"/> FCL 910.TRI(c)(1) i) *: partie technique relative au type d'hélicoptère pertinent en vue de l'extension d'un TRI SP à un TRI MP <b>OU :</b> <input type="checkbox"/> dispense de formation à la partie technique compte-tenu de la formation initiale du navigant, à produire par l'ATO et à joindre au présent document	
iv) Extension de privilèges Instrument Rating Instrument IRI :	
<input type="checkbox"/> FCL 905.IRI(b) MPL « de base » (Pour un IRI ne justifiant pas de 1500h de vol en opérations multipilotes)	
v) Synthetic Flight Instructor <input type="checkbox"/> SFI (SPA) <input type="checkbox"/> SFI (MPA) <input type="checkbox"/> SFI(H)	
a suivi de manière satisfaisante en tant que stagiaire l'intégralité de la partie relative au simulateur de vol du cours de qualification de type (indiquer le type) ..... du ...../...../20.....	
vi) Synthetic Training Instructor	
<input type="checkbox"/> FCL.910.STI(a)	
Approved Training Organisation : ..... Numéro d'approbation ATO : .....	
Autorité compétente ayant approuvé l'organisme : .....	
Nom, prénom du responsable pédagogique de l'ATO : .....	
Signature du responsable pédagogique : ..... Date :    /    /	

**\*Attention, dans le cas d'une extension d'un TRI(H) SP à un TRI(H) MP, le candidat doit respecter les conditions du FCL.910.TRI c) 1) i) et suivre la partie technique relative au type d'hélicoptère pertinent. Dans le cas d'une extension sur le même type d'hélicoptère, il peut en être dispensé par l'ATO sur appréciation de celui-ci en fonction du cours TRI initialement suivi par le candidat. Dans ce cas l'ATO doit fournir une attestation de dispense de formation à joindre au présent document.**



 DSAC	<b>DIRECTION TECHNIQUE PERSONNELS NAVIGANTS</b> <b>FORMULAIRE DU POLE LICENCES</b> <b>EXTENSION DE PRIVILEGES/LEVÉE DE RESTRICTION D'UNE</b> <b>QUALIFICATION D'INSTRUCTEUR PART-FCL</b>	Rév : 1.5	Page : 8/8 Validé le : 19/02/2016
---	---	--------------	---

Ce document accompagné de l'ensemble des documents cités ci-dessus sont à faire parvenir au service des licences de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile interrégionale (DSAC/IR) [<http://www.developpement-durable.gouv.fr/DSAC-interregionales-et-service.html>] dont vous relevez.